

Nombre de
membres en
exercice

26

Présents et
représentés

25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le trente du mois de juin à neuf heures

Le BUREAU du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le vingt trois juin deux mille vingt-trois, s'est réuni En visio-conférence en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

6 JUIL. 2023

Déposée en
Préfecture le

6 JUIL. 2023

Etaient présents

Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Ségolène GUICHARD, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

Avait donné procuration

Jean-Pascal ALBRAN à Monique PIMONOW

Etait excusée

Charlotte JULIEN

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

GRAND ANNECY SHOP - LOCATION ET MISE À DISPOSITION DE STANDS ÉVÉNEMENTS AUPRÈS DE LA SAS TALENTS & TERRITOIRE

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-0066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Anancy et disposant que l'EPCI est compétent en matière de développement économique ;

Considérant la politique de soutien à l'entrepreneuriat menée par le Grand Anancy, par la gestion des pépinières et des hôtels d'entreprises ainsi que le soutien aux activités artisanales, notamment par la gestion de l'hôtel d'entreprises Alb'Espaces ;

Considérant le soutien au commerce et à l'économie locale, mis en œuvre par le Grand Anancy, en s'appuyant sur le développement de l'application mobile Grand Anancy Shop, qui fédère près de 300 commerces locaux.

La société SAS Talents & Territoire met en réseau les acteurs économiques du territoire et en lumière des initiatives en matière d'innovation, d'entrepreneuriat et d'économie locale, notamment par différents outils : un réseau social d'affaire régional de près de 2 800 utilisateurs (www.rezodesfondus.com), une plateforme de promotion de la consommation locale (www.shopdesfondus.com), des événements B2B/B2C en Haute-Savoie (près de 5 000 participants par an), un dispositif de soutien à la nouvelle génération d'entrepreneurs (« les Fondus ont du Talent », qui a rassemblé près de 80 candidats en 3 ans), et un média d'actualité régionale spécialisé dans les dynamiques entrepreneuriales (« le MAG des Fondus », suivi par près de 33 000 internautes).

Parmi les événements organisés par SAS Talents & Territoire, deux permettraient de promouvoir et d'accompagner les entrepreneurs locaux du Grand Annecy :

- « Le rendez-vous du Made in local » (B2B), organisé les 2 et 3 octobre, à l'Espace Rencontre Annecy, à destination des professionnels, visant à promouvoir des marques et des savoir-faire locaux ;
- « Pop-up de Noël », organisé du 1^{er} au 3 décembre, au Palace de Menthon-Saint-Bernard, à destination des professionnels et du grand public, visant à promouvoir les marques locales.

Considérant la proposition de prestation événementielle, reçue de la part de SAS Talents et Territoire, proposant des stands d'exposition et des billets d'entrée pour les événements susmentionnés.

LE BUREAU DECIDE :

- de louer 3 stands, dans le cadre du « rendez-vous du Made in Local », et 3 stands, dans le cadre du « Pop-up de Noël », qui accueilleront des commerces et entrepreneurs locaux accompagnés par le Grand Annecy (pépinières du Grand Annecy, Grand Annecy Shop, etc.) ;
- d'approuver le recours à ces prestations événementielles, tel que présenté et annexé à la présente délibération ;
- d'approuver la production, le partage et la publication des contenus de communication nécessaires à la réalisation de ces prestations.

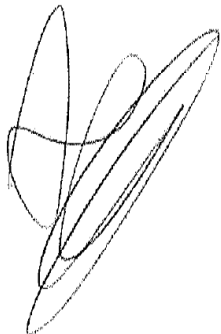
Il est précisé que le coût total de ces prestations événementielles représente 15 600 € TTC, selon un devis daté du 22 juin 2023.

Il est précisé que le coût d'achat de ces prestations a été inscrit à la décision modificative de juin 2023.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 25

Le Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'S' followed by a long horizontal line.

Sébastien LENOIR.